



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### SEMAINE MARTÉGALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Du 08 au 18 octobre 2016

Afin de lutter contre le fléau de l'Insécurité Routière, la Ville de Martigues a mis en place une véritable politique de Sécurité Routière grâce à un observatoire basé sur la connaissance détaillée de l'accidentalité de la Commune de Martigues en retenant le principe d'une éducation progressive.

Cette démarche se traduit au travers d'un programme d'actions annuel proposé à l'ensemble de la population martégale.

### DES ACTIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR TOUCHER TOUS LES PUBLICS

- Interventions dans les écoles, collèges et lycée avec des témoignages d'accidentés de la route
- Actions de sensibilisation dans les Maisons de Quartiers
- Mise en place des PDES (plan de déplacements des établissements scolaires)
- P.D.I.A (Plan de Déplacements Inter Administrations)
- P.A.M.A Plan d'Actions pour les Mobilités Actives
- Salon des Jeunes, encadrement d'une équipe de jeunes volontaires animant un espace de sensibilisation à la sécurité routière
- Sessions de sensibilisation des automobilistes sur le terrain
- Code de la route Seniors
- ...

### UN RÉSEAU DE PARTENAIRES DIVERSIFIÉS

Union Européenne	Écoles
Préfecture de Police	Collèges
Conseil Régional	Lycées
Conseil Départemental	Assurances
Pompiers	Centre d'Etudes et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA)
Services municipaux et métropolitains	Associations
Police Municipale	Enfants, jeunes, parents
Foyers CCAS	.....
Maisons de Quartiers	
Police Nationale	

Le développement des modes doux s'intègre depuis plusieurs années dans la politique de Sécurité Routière. Il permet d'assurer un meilleur partage de l'espace public entre toutes les catégories d'usagers et d'offrir une plus grande sécurité des déplacements urbains.

Le service déplacements propose cette année une Semaine Martégale de la Sécurité Routière du 8 au 18 octobre 2016.

Cette semaine a comme objectif principal de mener des actions préventives de Sécurité Routière au plus proche d'une partie de la population (25-55 ans) difficile à sensibiliser.

Cet évènement permet de découvrir les actions inscrites dans le programme annuel de la Ville et proposer à la population de participer à des opérations de Sécurité Routière innovantes.

#### **Contact presse :**

Sébastien Marty-dessus - Service Communication Ville de Martigues

Tél : 04 42 44 37 10 / Fax : 04 42 44 35 18

[sebastien.marty-dessus@ville-martigues.fr](mailto:sebastien.marty-dessus@ville-martigues.fr)

## PROGRAMME DE LA SEMAINE MARTEGALE DE LA SECURITE ROUTIERE 08 AU 18 OCTOBRE 2016

Contenu de l' <b>ACTION</b>	Public	Lieu et jour
<b>1/ Interventions de la Police Municipale</b> 1-1 Lieux accidentogènes 1-2 Sensibilisation et information sur le nouveau décret (N°2015-808) relatif au Plan d'Actions pour les Mobilités Actives. En effet, ce décret vise à sécuriser et développer la pratique de la marche et du vélo en aggravant notamment les sanctions en cas d'occupation des cheminements piétons et espaces dédiés aux cyclistes par des véhicules motorisés	Tout Public	Toute la semaine (voir planning ci-joint)
<b>2/ Interventions dans les écoles Maternelles</b>	Enfants	Pendant la semaine
<b>3/ Interventions dans les écoles Elémentaires</b>	Enfants	Pendant la semaine
<b>4/ Sensibilisation sur la rédaction d'un constat amiable</b>	Agents Municipaux	Mardi 11 Octobre de 09h00 à 12h00 Salle Boze
<b>5/ Code de la Route Séniors</b>	Seniors	Jeudi 13 Octobre 13h30 à 17h00 Salle des Conférences Hôtel de Ville de Martigues
<b>6/ Plan de Déplacements des Etablissements Scolaires (P.D.E.S) : Di-Lorto</b> 5-1 Installation d'un emplacement Vélo 5-2 Inciter les parents à se garer à moins de 300m de l'école maternelle : Présence de la Police Municipale 5-3 Diffusion de la plaquette PDES à l'ensemble des parents délégués 5-4 Réunion d'information pour présenter le P.D.E.S	Parents/Enfants	5-1 Mercredi 19 Octobre 5-2 Mardi 11 et Jeudi 13 Octobre 08h00 et 16h00 5-3 Pendant la semaine 5-4 Mardi 18 Octobre à 16h45 Ancien Restaurant Scolaire Di-Lorto
<b>7/ Inauguration Voie Verte entre Carro et les Laurons</b>	Piétons et Cycliste	Samedi 15 Octobre de 10h30 à 12h00

## LIEUX DE SENSIBILISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

SEMAINE MARTEGALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE du 08 au 18 Octobre 2016

Lieux	Horaires	Domaine de sensibilisation
École Maternelle de Di-Lorto	11: 08h00 et 16h00 13: 08h00 et 16h00	- Sensibiliser les automobilistes sur l'interdiction de se garer en pleine voie (135€ d'amende) - Inciter les automobilistes à se garer sur des places de stationnement situées à moins de 300m
Carrefour Norauto	10: 14h00 à 15h30 - 12: 14h00 à 15h30	- Sensibiliser les usagers au respect des feux rouges
Carrefour des Rayettes	12: 08h00 à 09h30 13: 14h00 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect des feux rouges
Avenue du Grand Parc	10: 09h00 à 10h00 14: 15h00 à 16h00	- Sensibiliser les usagers au respect du STOP
Boulevard Camille Pelletan	11: 09h30 à 10h30 13: 14h00 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect du STOP
Boulevard Camille Pelletan	11: 09h30 à 10h30 13: 14h00 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect de la priorité à droite
Avenue Kennedy/Bvd Notre Dame	10: 14h00 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect du cédez le passage
Ancienne Route de Marseille / Avenue Paul Cezanne	11: 14h00 à 15h00 14: 09h00 à 10h00	- Sensibiliser les usagers au respect de la priorité à droite
Traversées piétonnes Place des Aires	12: 09h30 à 09h50 14: 14h00 à 14h20	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton
Passage piéton Francis Turcan	10: 16h00 à 16h45 12: 16h00 à 16h45	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton
Traversées piétonnes Bvd 14 Juillet	12: 09h50 à 10h10 14: 14h20 à 14h40	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton
Traversées piétonnes Quai des Girondins	12: 10h10 à 10h30 14: 14h40 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton
Traversées piétonnes Quai Alsace Lorraine	12: 14h30 à 15h00 14: 15h20 à 15h40	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton

Traversées piétonnes Quai Kléber	12: 14h00 à 14h30 14: 15h00 à 15h20	- Sensibiliser les usagers au respect du passage piéton
Chemin des Olives	11: 09h30	- Sensibiliser les usagers au respect de la vitesse autorisée (contrôle vitesse)
RD 49	13: 09h30	- Sensibiliser les usagers au respect de la vitesse autorisée (contrôle vitesse)
Avenue Ziem	13: 09h30 à 10h30 17: 14h00 à 15h00	- Sensibiliser les usagers au respect de la vitesse autorisée (contrôle vitesse)
Boulevard Richaud	10: 09h30 à 09h45 14: 09h30 à 10h30	- Sensibiliser les usagers au respect de la Zone 30 et du double sens cyclable
Boulevard Mongin	10: 09h45 à 10h00 14: 10h00 à 10h15	- Sensibiliser les usagers au respect de la Zone 30 et du double sens cyclable
Avenue Pasteur et Place du 08 Mai	10: 10h00 à 10h30	- Sensibiliser les usagers au respect de la Zone 30, du double sens cyclable et du respect stationnement
Cours du 4 septembre	08: 13h00 à 13h30	- Sensibiliser les usagers au respect de la Zone de Rencontre